Bordereau attestant l'exactitude des informations - TARASCON - 1305 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 18/04/2025 - 1803 - 2011 B 00111 - 453 579 039 - ABILYS

DGFiP N° 2033-A 2021

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : SARL ABILYS

Adresse de l'entreprise : 2 RUE DES FILIOLES 13670 ST ANDIOL

Numéro SIRET * : 4 5 3 5 7 9 0 3 9 0 0 0 2 6

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE TARASCON
PV DEPOT N° 1803 DU 18 AVR. 2025

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 1 2

Durée de l'exercice précédent * : 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122024 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122023 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012		
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028	92 439	030	83 085	9 354	9 097
	Immobilisations financières * (1)	040		042		
	Total I (5)	044	92 439	048	83 085	9 354	9 097
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	13 764	052		13 764	13 606
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068	29 330	070		29 330	29 018
	Créances (2) — Autres * (3)	072	4 068	074		4 068	374
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	271 168	086		271 168	240 213
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	318 330	098		318 330	283 211
	Total général (I+II)	110	410 769	112	83 085	327 684	292 307

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	200 000	8 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	800	800
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	3 928	176 768
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	23 073	25 160
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	227 802	210 728
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	7 723	12 920
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 73 125)	172	92 159	68 659
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	99 882	81 579
	Total général (I + II + III)	180	327 684	292 307

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ... 08 AVR. 2025 ARRIVÉE

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	6 796
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

Dossier N° 055130 en Euros.

Certifié conforme

SFEC DE PROVENCE

(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** DGFiP N° 2033-B 2021

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ABILYS

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31 12 2024	Exercice N-1 clos le 31 12 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210	
	Production vendue : biens — dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
	Production vendue : services *	217	218	292 260 / 266 644
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	0 / (0)
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	292 261 / 266 643
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	113 134 / 73 751
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	(157) / 7 689
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	65 053 / 61 012
	Impôts, taxes et versements assimilés : (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243 : 1 963	244	1 963 / 1 960
	Rémunérations du personnel *		250	58 402 / 60 933
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	20 924 / 22 152
	Dotations aux amortissements *		254	6 538 / 5 956
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	0
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	265 857 / 233 451
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	26 403 / 33 192
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	5 521
	Produits exceptionnels (IV)		290	
	Charges financières (V)		294	4 779 / 3 592
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	4 072 / 4 440
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	23 073 / 25 160

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *									312	23 073	314
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles									316		
	Provisions non déductibles *									318		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)									322		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248					324	4 072	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249					330		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									251		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									998		
										999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											997
	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127		Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991				
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2									352	27 145	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)									356		
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :											360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2									370	27 145	372

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Dossier N° 055130 en Euros.

SFEC DE PROVENCE

ABILYS
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8000 euros
Siège social : 2 pôle d'activité Crau Durance
13670 SAINT-ANDIOL
R.C.S. TARASCON 453 579 039

Décision de l'associé unique du 7 février 2025 - Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2024

TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE
17 AVR. 2025
TARASCON

Deuxième décision

L'associé unique décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

Au compte Autres Réserves	23 073 euros
Total égal au résultat comptable	23 073 euros

L'associé unique reconnaît en outre qu'au titre des trois exercices précédents, aucun dividende n'a été mis en distribution.

Pour copie certifiée conforme